



Disparités interconfessionnelles dans la participation des églises gestionnaires d'écoles à la qualité de l'enseignement en province éducationnelle du Nord Kivu II

Evariste KAKULE MUKULU

CT à l'Université Officielle de Ruwenzori, UOR, R.D.C., mukuluevariste@gmail.com

Résumé : Cette étude a porté sur les disparités interconfessionnelles dans la participation des églises à la qualité de l'enseignement en province éducationnelle du Nord Kivu II. L'objectif était d'évaluer le niveau de variation des indicateurs de la qualité de scolarisation des enfants de la province par rapport à la caractéristique des partenaires ou gestionnaires d'écoles, et surtout les églises.

Après analyse et traitement des données, nous avons abouti aux résultats selon lesquels les écoles des églises de la province éducationnelle Nord-Kivu II n'accueillent pas équitablement des effectifs d'élèves/écoliers à travers les différentes sous-divisions de la province.

Quant aux indicateurs de la qualité de l'enseignement, après avoir observé l'indice de représentativité relative, les taux d'achèvement du primaire, l'indice de parité garçons/filles et les résultats des élèves au TENAFEP, il ressort que la disparité est significativement manifeste entre les différentes églises gestionnaires d'écoles, et les scores moyens des élèves au TENAFEP sont significativement différents à travers les différentes écoles des églises et des sous-divisions. Ainsi donc a été confirmée l'hypothèse alternative selon laquelle les indicateurs de la qualité de l'enseignement au sein des écoles des églises gestionnaires sont significativement différentes à travers toutes les sous divisions de la province.

Mots clés : disparité, scolarisation, églises, qualité de l'enseignement, province éducationnelle

Abstract: Indicators of the quality of teaching in local church schools are equally significant across the different Divisions of North Kivu Educational Province II. Catholics convention schools are more efficient than other schools in the educational province throughout the educational province of North Kivu II.

After analysis and data processing, we came to the results that the church schools in the province do not receive equitably pupils / students across the different subdivisions of the province. This confirms our first research hypothesis.

Indicators of the quality of education, after observing primary completion rates and student results in TENAFEP; it appears after analysis that the average scores of students in TENAFEP are significantly different across the different schools of churches and sub-divisions. This allowed us to reject our second hypothesis that the indicators of the quality of teaching in local church schools are significantly equal across the different Divisions of the educational province of North Kivu II. Thus we have retained the alternative hypothesis that the indicators of the quality of teaching in local church schools are significantly different across all sub-divisions of the educational province.

Keywords: disparity, schooling, churches, quality of education, educational province.

Classification JEL : I21

1. Introduction

Comme nous le fait remarquer Bruno Suchaut (2002), les systèmes éducatifs du monde ont pour objectif de transmettre aux enfants et aux adolescents des connaissances et des savoirs. Les comparaisons internationales montrent que cet objectif central est atteint à des degrés divers d'un pays à un autre. A chaque nouvelle évaluation, les classements donnent toujours lieu à des débats passionnés des experts et des responsables politiques sur la position respective de leur pays, mais aussi et plus généralement, sur la mesure de la qualité et de l'efficacité des systèmes éducatifs.

En fait, il importe de tenir compte de la qualité de l'éducation pour espérer des effets bénéfiques sur la croissance. Le nombre d'années d'études poursuivies où le diplôme obtenu n'est qu'une mesure approximative du potentiel de productivité des individus dépend plus directement des savoirs et savoir-faire, réellement acquis à l'école et mobilisés en cours d'emploi. Or, en Afrique, les tests internationaux standardisés sur les apprentissages des élèves montrent une faiblesse générale, et une grande variabilité à la fois entre pays et entre élèves d'un même pays. Une politique spécifique d'amélioration de la qualité et de réduction des inégalités dans cette qualité ne peut qu'avoir des effets bénéfiques sur le volume et la composition du capital scolaire, et ultimement sur la croissance (UNESCO/BREDA, 2005).

Certes, des inégalités et/ou des disparités sont toujours rencontrées en matière d'organisation de l'enseignement, et se présentent de la même façon dans tous les pays du monde. A ce titre, Lêe Than Khôi (1971, p. 85) renchérit en exprimant ce qui suit : « les différences régionales existent dans tous les pays, même les plus développés. L'égalité serait sans doute conforme à la démocratie sociale et politique. En fait, l'enseignement répond à des besoins plus ou moins ressentis par les populations ».

C'est pour cette raison que les pays réunis en la conférence de Jomtien en 1990 avaient pris l'initiative de souscrire à la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, afin de pallier ces inégalités ou ces disparités. Car c'est depuis quarante ans qu'avait été adoptée la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, qui prônait le droit de tous à l'éducation. Plusieurs pays du monde ont déjà déployé des efforts considérables et sincères pour faire de ce droit une réalité. Et la RD Congo a été l'un de ces 155 Etats qui avaient souscrits au cours de cette conférence de Jomtien à cet objectif d'éducation pour tous.

Dix ans plus tard après Jomtien, un Forum Mondial sur l'éducation fut convoqué à Dakar du 26 au 28 Avril 2000 pour évaluer les avancées réalisées depuis 1990. Ainsi, l'ensemble des pays invités et tous les participants y réunis, avaient formulé les objectifs suivants :

1. *Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, notamment auprès des enfants les plus vulnérables et défavorisés.*

2. *Faire en sorte que, d'ici 2015, tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.*

3. *Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires dans la vie courante.*

4. *Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes, d'ici 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.*

5. *Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité, avec les mêmes chances de réussite que les garçons.*

6. *Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence, de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce*

qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

Ce forum mondial de Dakar a fait de la qualité de l'éducation une préoccupation majeure. C'est pourquoi, il a engagé les Nations à assurer un enseignement primaire « de qualité ». Cette option éducative vise à atteindre des résultats d'apprentissage dans les domaines de la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante (Unesco, 2005).

Également, ce Forum de Dakar a été suivi d'une autre étape importante : la convocation d'une conférence des Nations Unies à New York, au cours du mois de Septembre de la même année. L'ensemble des 192 États membres des Nations Unies et au moins 23 organisations internationales qui y avaient participé avaient formulé la déclaration dite la déclaration du millénaire, qui fixa une série d'objectifs dénommés objectifs du millénaire pour le développement, à atteindre à l'horizon 2015 avec la conséquence que les Etats devraient faire de l'éducation primaire non seulement obligatoire, mais également gratuite. Ces objectifs sont les suivant :

- Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants
- Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle
- Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7 : Assurer un environnement durable
- Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Considérant ces objectifs, Rohen Daiglepierre (2013), qui cite (Hanushek, 1995 ; Glewwe, 1999 ; Glewwe et Kremer, 2005), constate que ces Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qu'on devrait réaliser avant 2015 visaient tout particulièrement l'accès pour tous à l'éducation primaire et l'équité de genre dans tous les cycles éducatifs. Mais pour un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne, ces objectifs n'ont pas été atteints, alors même que l'éducation est toujours considérée comme un droit universel et joue un rôle important dans la croissance économique, l'amélioration des conditions de santé ou encore l'adoption de nouvelles technologies, notamment agricoles.

D'ailleurs, Hallak (1976, p.128) signalait, depuis bien des années, que le niveau de développement et les conditions de scolarisation d'un pays varient entre ses provinces et même à l'intérieur de chaque province entre les différentes régions. Ce qui doit motiver les pays à relever un défi urgent : comment fournir dans un avenir proche à l'ensemble de la population une éducation de base, ingrédient indispensable au développement économique, conformément aux objectifs du millénaire ?

Après la mise en œuvre de ces deux initiatives (Jomtien et Dakar), d'importants progrès ont été réalisés notamment dans les pays pauvres, mais l'atteinte des objectifs reste encore un défi. Les indicateurs connaissent une croissance soutenue depuis 1999 dans les pays en développement. Toutefois, des signes d'essoufflement apparaissent depuis 2008.

A ces jours dans le monde, un jeune sur cinq ne termine pas l'école primaire dans les pays en développement. Près de 250 millions d'enfants en âge scolaire (soit 39 % des enfants) ne savent actuellement ni lire ni écrire ; tandis que 71 millions d'adolescents (18 % des adolescents) ne suivent pas les cours du secondaire et n'ont pas les compétences indispensables pour accéder à l'emploi (www.performancesgroup.com/).

Ces données montrent qu'en 2015, la minorité de pays en développement pouvaient atteindre les six objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) fixés en 2000 à Dakar. Actuellement, par rapport à l'objectif de la scolarisation primaire universelle, le monde a accompli des progrès sensibles vers l'EPT, mais ils restent inégaux. Les disparités éducatives à l'intérieur des pays sont très répandues et la mauvaise qualité de l'éducation apparaît comme une cause majeure de préoccupation (UNESCO, 2008).

Des études ont montré que l'Afrique subsaharienne a réalisé d'importants progrès en direction

de l'Éducation Pour Tous au cours de ces dix dernières années. Dans cette région, les taux de scolarisation dans le primaire ont augmenté de 18 % entre 1999 et 2009, soit 46 millions d'enfants supplémentaires scolarisés, et ce en dépit d'une forte augmentation de la population en âge scolaire. Les écarts entre les sexes ont été réduits dans l'enseignement primaire, l'indice de parité entre les sexes étant passé de 0,85 à 0,91 entre 1999 et 2008.

Il subsiste cependant des difficultés majeures, certains pays sont encore en situation de fragilisation politique, le choix de politiques éducatives diffère d'un pays à l'autre ; dès l'entrée à l'école, les enfants sont inégalement préparés à en tirer profit ; chaque année, des progressions inégales creusent des écarts de valeurs scolaires et les engagements en faveur de l'éducation varient considérablement d'un pays à l'autre. En fait, 48 % des enfants non scolarisés vivent en Afrique subsaharienne. Le niveau des acquis d'apprentissage est très bas. Les disparités entre filles et garçons restent considérables et les besoins éducatifs des jeunes enfants, des adolescents et des adultes sont encore en grande partie négligés. Le financement public de l'éducation a beaucoup progressé, mais dans certains pays, la crise financière a entraîné une baisse des dépenses d'éducation, et ailleurs, elle menace l'augmentation des investissements nécessaires à la réalisation de l'EPT (UNESCO, 2011).

Malgré l'adhésion des pays et des instances internationales à ce projet, les progrès n'ont pas été exactement à la hauteur des attentes. Les engagements verbaux ne se sont pas toujours traduits par une évolution des politiques et des pratiques qui, bien que difficile et litigieuse, est indispensable. L'objectif reste toutefois accessible si les pays concernés prennent les mesures adéquates et si la communauté internationale leur apporte un soutien approprié (Mingat, A. et Carolyn Winte, 2002).

Partant du cas spécifique de la R.D. Congo, où les services éducatifs sont fournis, soit par l'Etat, soit par les Eglises, soit par des entreprises privées et même des personnes privées et les parents d'élèves, le système de gestion des écoles étant organisé sous un mode d'une gestion par partenariat, la situation scolaire ne s'écartera pas de l'allure des autres pays. Ce système de gestion a permis davantage à la République Démocratique du Congo de réaliser une disparité très prononcée dans le développement de l'éducation à travers les provinces et les territoires.

Si des écoles existent, en grande partie, ce sont les Eglises qui, depuis la colonisation, ont implanté des écoles à côté de leurs paroisses ou missions ecclésiastiques. Ces églises implantaient des écoles suivant la demande des entreprises coloniales existant dans les territoires de leur mission d'exploitation et d'émancipation du peuple indigène. Ce fait a permis à certaines Eglises tantôt d'être favorisées, tantôt d'être défavorisées en matière d'organisation d'écoles par rapport à d'autres. Ces inégalités se font remarquer au niveau de l'enseignement : primaire, secondaire, même supérieur et/ou universitaire.

Pour que les objectifs de l'éducation pour tous soient atteints, les planificateurs de l'éducation en République Démocratique du Congo doivent veiller à ce que les opportunités éducatives soient distribuées équitablement à tous les niveaux d'études et que l'expansion et la qualité de l'enseignement soient proportionnellement réparties aux atouts de chaque partenaire éducatif (église gestionnaire d'écoles).

Ainsi, à l'heure actuelle, il y a lieu de se poser la question principale de savoir laquelle des écoles des églises gestionnaires d'écoles serait plus efficace qu'une telle autre église au niveau de la province éducationnelle. D'où la question secondaire fondamentale suivante qui mérite d'être posée : Considérant que toutes les églises sont signataires de la convention scolaire, les écoles organisées par chaque église accueillent-elles dans les mêmes proportions les populations d'élèves et d'écoliers en âge scolaire ?

En d'autres termes, les indicateurs de la qualité de l'enseignement en province éducationnelle du Nord Kivu II sont-ils homogènes dans l'ensemble des écoles de différentes églises gestionnaires d'écoles ?

Les hypothèses suivantes conduiront cette recherche. Il s'agit de postuler que :

- Les écoles gérées par les églises locales du Nord Kivu II n'accueillent pas d'une façon équitable les effectifs d'élèves et écoliers.

- Les indicateurs de la qualité de l'enseignement au sein des écoles gérées par les églises locales sont significativement égaux à travers les différentes Sous-Divisions de la province éducationnelle Nord Kivu II.

Notre objectif général est d'évaluer la maîtrise de l'état d'avancement de la mise en œuvre d'un plan local de l'action d'éducation pour tous et le progrès déjà accompli en matière de la scolarisation tel que suggéré par l'UNESCO à tous les Etats Membres, dont la République Démocratique du Congo. Plus spécifiquement, il s'agit :

- D'évaluer le niveau de variation de la qualité de scolarisation des enfants de la province éducationnelle du Nord Kivu II par rapport aux caractéristiques de partenaires gestionnaires d'écoles ;
- D'analyser les données sur l'organisation de l'enseignement primaire en province éducationnelle du Nord Kivu II et relever les défis lancés par les églises locales dans l'organisation de l'éducation.

En planification de l'éducation, pour évaluer le niveau de réalisation de l'action d'éducation pour tous, des études sur l'école efficace, comme sur la dimension régionale, restent encore d'actualité. Le souci majeur du planificateur de l'éducation est que tous les enfants aillent à l'école, mais que cette école soit efficiente. Une raison de plus d'entreprendre une étude en province éducationnelle Nord Kivu II (Butembo) au cours de l'année 2018-2019.

2. Méthodologie de l'étude

2.1. Population d'étude

La population d'étude correspond habituellement à un ensemble dont les éléments sont choisis sur base de leur propriété et leur nature identique. C'est un univers au sein duquel s'effectue une étude. Cet univers d'étude mérite une précision en vue d'écarter la recherche des imperfections quant à la vérification des hypothèses. Pour le cas d'espèce, l'univers est constitué de toutes les écoles primaires de la province éducationnelle Nord Kivu II. Cette population est finie, car on connaît le nombre total d'écoles en Province éducationnelle précitée, gérées par différentes confessions religieuses. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2019-2019, elle compte 1 674 écoles primaires appartenant à des différents régimes de gestion ecclésiastique.

2.2. Echantillon d'enquête

Cette étude a recouru à l'échantillonnage probabiliste, car le nombre d'écoles en province éducationnelle Nord Kivu II est connu et les différents régimes de gestion également. Leur répartition a été respectée au sein des strates que sont les sous-divisions et les régimes de gestion, avec comme unité statistique, l'école. La table du nombre au hasard de Kendall a été utilisée pour le choix de l'individu statistique.

Pour déterminer la taille de l'échantillon de ce travail, nous avons respecté le principe d'échantillon stratifié pondéré. C'est ainsi que nous avons recouru à la formule de Solvin qui se présente comme suit :

$$n = \frac{N}{1 + Ne^2}$$

Avec N = taille de la population

n = taille de l'échantillon

e = marge d'erreurs qui est de 5% dans ce travail.

Ainsi nous avons : $n = \frac{1674}{1+1674(0,05)^2} = \frac{1674}{5185} \approx 322$ c'est à dire 322 sujets (écoles).

2.3. Méthodes et technique des collectes de données

Généralement, pour réaliser un travail scientifique, le chercheur doit se servir des outils lui permettant d'atteindre les objectifs qu'il poursuit. Pour cette étude, l'on a besoin de données de deux ordres à savoir : les données en rapport avec la démographie scolaire et les données relatives aux résultats de test national de fin d'étude primaire (TENAFEP). Compte tenu de la nature de ces données, et pour mieux saisir l'objet de la recherche, la technique documentaire se justifie comme technique de collecte des données.

Les données démographiques disponibles sont recueillies à partir des archives de statistiques de la direction provinciale de l'EPSP Nord Kivu II depuis l'année scolaire 2010-2011 jusqu'à l'année 2015-2016. Et les données relatives aux résultats des examens de fin d'études primaire ont été recueillies à partir de l'échantillon d'étude constitué de 322 écoles primaires de la province éducationnelle. Ces résultats portent sur la moyenne des points obtenus en français, en maths, en sciences et en culture générale. Ces examens se présentent comme une évaluation du type MLA, car ils portent sur l'évaluation des acquis des écoliers.

2.4. Méthodes et techniques de traitement des résultats

Pour le traitement des données, l'on a procédé à l'étude du rendement scolaire des écoliers finalistes du cycle primaire aux examens de fin d'études primaires (TENAFEP) et à l'analyse de quelques indicateurs du niveau de fonctionnement du système scolaire (le taux de promotion, le taux d'occupation de locaux, le taux d'achèvement du primaire, ...). Ces indicateurs et bien d'autres informent suffisamment sur l'efficacité et l'efficience du système éducatif.

2.5. Quelques indicateurs du niveau de fonctionnement du système

L'on a considéré les données de base qui portent sur les effectifs scolaires de la province éducationnelle depuis le début de la cohorte de l'année 2010-2011 jusqu'à l'année 2015-2016, année terminale de cette cohorte. Cette considération de 2010-2011 à 2015-2016 permet de saisir le niveau du rendement scolaire de cette province. Les données ont été recueillies dans chaque régime de gestion, reprenant les effectifs de la classe de première année jusqu'à la classe de sixième année, pendant six ans.

2.5.1. Le taux de rendement scolaire

Le rendement dans un cycle d'études donné peut s'exprimer par le pourcentage des réussites d'une année d'études à une autre et du début du cycle à la sortie.

Dans le premier cas, on parlera du rendement par cours ou rendement par année d'études qui peut être simple ou cumulé.

Le taux de rendement simple par cours se confond avec le taux de promotion d'une année d'études donnée. Le taux de promotion pour l'année d'études « X » et l'année scolaire « a » correspond au nombre de « nouveaux » élèves de l'année d'études « X + 1 » pendant l'année scolaire « a+1 » (sans considération du cas de redoublements inscrits l'année ultérieure), exprimé en proportion de l'effectif total de l'année d'études « x » pendant l'année scolaire « a ».

Rendement apparent simple par cours :
$$P_a^x = \frac{E_{a+1}^{x+1}}{E_a^x} \cdot 100$$

Où p = taux de promotion (en x) ;

E = effectifs

x = classe (année d'études) ;

a = année scolaire ;

E = effectif total de la classe x.

En vous référant à nos données de base par exemple, le rendement apparent simple en 2010-2011 pour la classe de 2^{ème} année au cours de l'année 2011-2012 sera égale à $= \frac{103095}{119726} \times 100 = 86.109$

Le rendement cumulé par cours « x » exprime un rapport entre les effectifs de cours « x » et les effectifs de la première année d'études pour une même cohorte. Il s'agit en fait de déterminer le pourcentage d'élèves d'une cohorte donnée qui ont réussi à franchir telle année d'études. Par exemple, nous pouvons calculer le rendement cumulé en 4^{ème} année :

$$\text{Rendement cumulé en 4eme} = \frac{E_{2013-2014 \text{ en } 4 \text{ eme}}}{E_{2010-2011}} = \frac{88904}{119726} \times 100 = 74.256$$

Le rendement par cycle : il s'agit du rapport entre les élèves d'une cohorte, qui arrivent à la fin d'un cycle d'études donné et les effectifs inscrits en première année d'études. Le rendement apparent par cycle d'études se confond avec le rendement apparent cumulé au niveau du dernier cours du cycle (6^{ème} année par exemple pour notre cas ci présent : les écoliers de 6^{ème} année en 2016 sont supposés être de la cohorte de ceux-là qui avaient commencé leur scolarité en 2010).

$$\text{Rendement brut (apparent) du cycle} : \frac{E_6}{E_1} \times 100.$$

Se référant aux mêmes données de base, le rendement brut apparent du cycle primaire au Nord Kivu II sera de : $\frac{60338}{119726} \times 100 = 50.39$

Suivant le niveau de ventilation et d'exactitude des données disponibles, on peut calculer les taux de rendement réels ou le rendement brut apparent.

Rendement net du cycle : c'est le rapport entre les effectifs de la dernière année d'étude du cycle et celui de la première année du début de la scolarité de la cohorte considérée. Ce rendement compare les sorties (diplômés) aux entrées après un intervalle de temps égal à la durée du cycle, soit six ans.

$$\text{Rendement net ou réel} = \frac{E(\text{diplômés})}{E_1(\text{première année})} = \frac{594886}{119726} \times 100 = 49.68$$

Le taux d'achèvement du primaire : la scolarisation primaire universelle exige que tous les enfants qui entrent à l'école achèvent un cycle primaire complet. Or en R.D. Congo, comme dans certains pays d'Afrique, six années représentent la durée du cycle primaire. Aussi, des travaux de recherche élaborés en particulier à partir de données d'enquêtes montrent qu'en moyenne un strict minimum de six années de scolarisation est indispensable pour que les individus acquièrent une alphabétisation durable.

L'objectif de la scolarisation primaire universelle étant celui d'achever le cycle du primaire, ainsi, par le taux d'achèvement du primaire, on cherchera à visualiser à la fois le nombre d'enfants qui entrent au primaire et ceux qui arrivent au bout de six ans après, pour mesurer la proportion d'enfants pouvant pérenniser leurs capacités de lecture, et identifier aussi l'éventuel déficit d'alphabétisation qui provient d'un faible accès ou d'abandons en cours de cycle.

Pour ce faire, un profil de scolarisation doit être construit sur le cycle primaire complet en une suite des taux d'accès aux différentes classes du cycle. Cet indicateur est construit par rapport à une ou plusieurs populations de référence, dont on cherche à mesurer l'accès aux différentes classes.

Le premier point du profil est le taux brut d'admission (rapport entre le nombre de nouveaux entrants en première année du primaire et la population ayant l'âge officiel de début de fréquentation). Le dernier point du profil est le taux d'accès en dernière année du cycle, proportion d'une cohorte d'enfants donnée atteignant la dernière classe de l'école primaire.

Le calcul du taux d'achèvement du primaire peut recourir à trois méthodes complémentaires que présente Nicolas Reuge (2004) dans les notes méthodologiques n° 1 du Pole Dakar, et qui aboutissent à des indicateurs spécifiques comme suit :

La méthode longitudinale : cette méthode permet de décrire le parcours scolaire de la cohorte à laquelle appartiennent les enfants qui sont actuellement inscrits en dernière année du cycle, fournissant les taux d'accès à chaque classe effectivement observés tout au long du cycle écoulé ;

La méthode transversale : cette deuxième méthode renseigne sur les taux d'accès actuels, en référence aux populations en âge de fréquenter chacune des classes du cycle.

La méthode pseudo longitudinale (ou méthode zig-zag) : cette dernière méthode permet d'appréhender ce que sera l'accès aux différentes classes pour les enfants qui viennent d'entrer à l'école, compte tenu des conditions actuelles de promotion entre les classes.

De ces trois méthodes, l'on a recouru à la méthode longitudinale, en observant l'évolution de la cohorte des écoliers qui ont commencé l'école primaire à partir de l'année scolaire 2010-2011, pour achever le cycle primaire six ans après, c'est-à-dire, à 2015-2016.

Dans la procédure, c'est le taux d'accès en dernière année du primaire qui est utilisé comme la meilleure mesure du taux d'achèvement du primaire (TAP).

2.5.2. Rendement des écoliers sur les acquis au TENAFEP

Le rendement des écoliers a été observé aux examens de TENAFEP, examens organisés pour tous les écoliers de 6^{ème} primaire avec des questions de français, des questions de mathématiques, des questions de culture générale et de questions d'intérêt professionnel. Il s'est agi de collecter les cotes obtenues par les écoliers de différentes écoles de la province éducationnelle du Nord Kivu II et procéder au calcul de la moyenne des points obtenus par les écoliers de chaque école échantillonnée dans les différents régimes de gestion, et comparer ces moyennes entre les différents régimes de gestion. Ceci a exigé le recours au test de l'ANOVA, appuyé par le logiciel d'exécution automatique SPSS.

3. Résultats

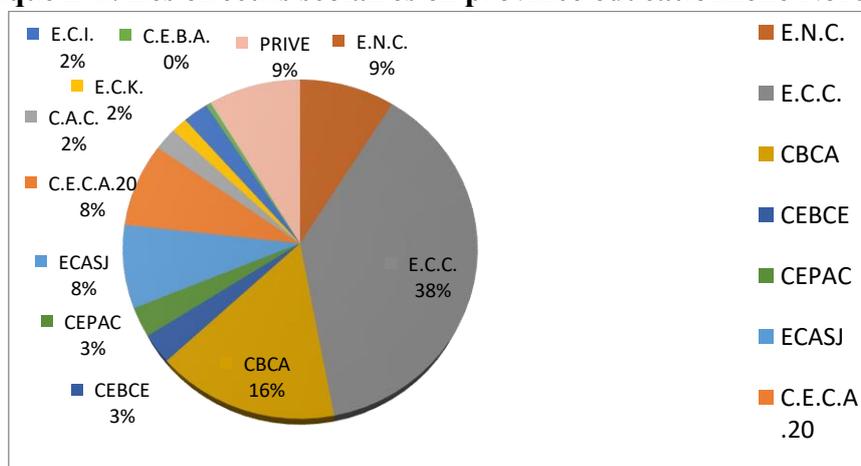
3.1. Quelques indicateurs de la qualité de l'enseignement au Nord Kivu II

Partant des données recueillies, l'on a procédé à l'analyse des quelques indicateurs comme : la répartition de la démographie scolaire à travers les différents régimes de gestion, le taux d'occupation de locaux, le taux de promotion, et le taux d'achèvement du primaire.

3.1.1. La répartition de la démographie scolaire par régime de gestion

Voici comment se répartissent les effectifs d'écoliers dans les différentes écoles de la province éducationnelle du Nord Kivu II.

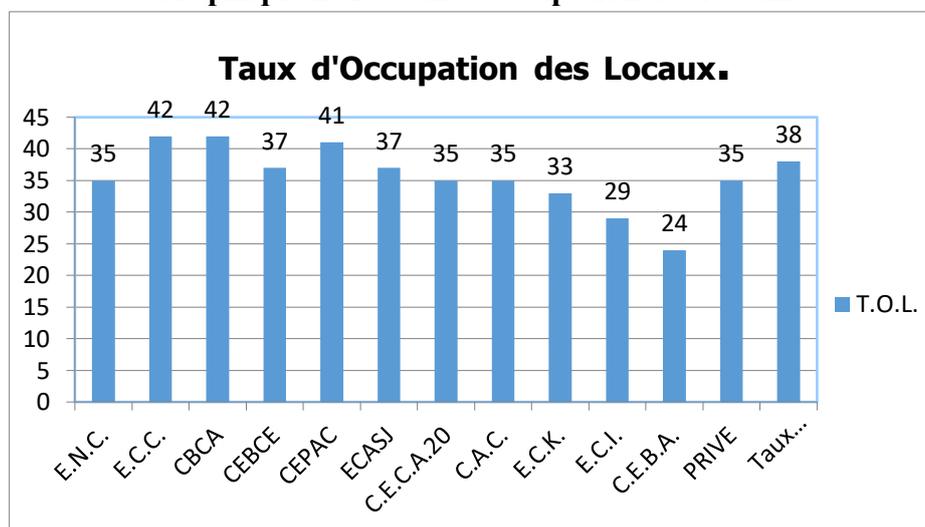
Graphique n°1. Les effectifs scolaires en province éducationnelle Nord Kivu II



3.1.2. Le taux d'occupation des locaux

Après compilation de toutes les données en province, voici comment se présentent les différents taux d'occupation des locaux.

Graphique n° 2 : taux d'occupation des locaux.



A la lecture de ce graphique, en moyenne, dans la province éducationnelle du Nord Kivu II, la classe est occupée par 38 écoliers, ce qui est moins pléthorique. Les enseignants peuvent bien gérer la discipline en classe et appliquer les méthodes actives et participatives, qui sont difficiles à appliquer dans des classes pléthoriques.

3.1.3. Le taux de promotion moyen

L'étude de la qualité de l'école ou alors, l'étude de l'efficacité de l'école peut être appréhendée par plusieurs voies sur le rendement scolaire, à savoir : le taux de promotion, le taux de redoublement, etc... Partant des données de la cohorte de l'année 2011-2016 utilisées comme base des données, les taux de promotion moyen calculés se présentent de la manière suivante.

Tableau n° 1 : taux de promotion moyen

Taux de promotion	ENC	ECC	CBCA	CEBCE	CEPAC	ECASJ	CECA20	C.A.C.	E.C.K.	E.C.I.	CEBA	PRIVEE	MOYENN
G/	84,50	86,19	97,03	88,19	91,42	88,30	85,58	75,37	85,04	88,58	81,06	96,83	87,18
F	85,14	87,74	89,04	87,55	91,90	88,84	85,88	83,88	85,44	88,67	82,06	96,72	88,7

A la lecture des données de ce tableau, l'on a souligné l'existence d'une certaine variabilité du taux de promotion des écoliers entre les régimes de gestion (églises). Le taux de promotion moyen en province est de 87,18 % pour les garçons-filles et de 88,7 % pour les filles seules. Ce taux de promotion moyen indique que le rendement scolaire interne n'est pas mauvais. Les différents taux de promotion dans les différents régimes de gestion tournent autour de 87,18 %, ce qui signifie que le taux de déperdition (redoublement et abandon scolaire) n'est pas inquiétant : il varie autour de 12 %. Toutefois, le taux de promotion le plus élevé se situe entre 96,83 % pour garçons-filles dans leur ensemble et de 97,72 % pour les filles, dans les écoles privées agréées, et le plus faible varie entre

75,37 % pour garçons-filles, et de 83,88 % pour les filles, dans les écoles conventionnées protestantes Anglicanes au Congo.

3.1.4. Le taux d'achèvement du primaire

Partant des données observées en province éducationnelle Nord Kivu II, à travers ses différentes sous-divisions et dans chaque régime de gestion (ou église), les différents taux d'achèvement du primaire calculés se présentent de la manière suivante :

Tableau n° 2 : taux d'achèvement du primaire.

	ENC	ECC	CBCA	CBCE	CEPAC	ECASJ	CECA20	CAC	ECK	ECI	CEBA	PRIVEE	Moyenne province
G	42,	52,	49,	47,	62,	53,	45,	36,	44,	53,	28,	82,	49.
F	74	74	21	21	74	08	37	78	3	4	45	19	68
F	44,	55,	55,	50,	64,	54,	46,	38,	42,	54,	28,	82 ,	54.
	39	22	32	71	66	46	10	85	23	45	03	99	09

A la lecture du tableau ci-haut, il est à remarquer que dans l'ensemble de la province, le taux d'achèvement est de 49,68 % pour garçons et filles dans leur ensemble et de 54,09 % pour les filles seules. Cela veut dire que la déperdition scolaire au cours du cycle est grande. Toutefois, quant à la question de la scolarisation des filles, il y a des avancées significatives. Il y a plus de filles que de garçons qui atteignent la fin du cycle primaire.

3.1.5. Le score moyen des acquis des écoliers au TENAFEP

Partant des moyennes de scores des élèves/écoliers au TENAFEP, l'on a recouru à l'analyse de la variance pour estimer la différence de ces moyennes de scores à travers les différents régimes de gestion des écoles de la province du Nord Kivu II.

Après traitement des données et calcul de l'ANOVA par l'utilisation du logiciel IBM SPSS Editeur de données, l'on a abouti au résultat ci-après :

Tableau n° 3 : Tableau croisé des scores moyens au TENAFEP par rapport aux églises

ANOVA à 1 facteur

	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	2802,295	12	233,525	4,646	,000
Intra-groupes	4574,425	91	50,268		
Total	7376,720	103			

Après calcul de la valeur F, il a été constaté que la valeur p value est de $0,000 < 0,05$. Ainsi la valeur de F calculé (4,646) est significative au seuil de 5 %, avec le degré de liberté de (12, 91). Ce qui permet de rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle les moyennes des scores des élèves de la

province éducationnelle du Nord Kivu seraient homogènes à travers toutes les églises gestionnaires d'écoles. Ainsi, c'est l'hypothèse alternative qui est confirmée. Autrement dit, il y a une différence significative des moyennes de scores des élèves de la province éducationnelle du Nord Kivu II à travers les différents régimes de gestion par les églises.

Il y a lieu de déterminer l'église gestionnaire d'école la plus performante, ou alors le régime de gestion qui a la meilleure performance au niveau de la province éducationnelle. Après analyse, nous avons constaté que c'est l'église Catholique qui a la moyenne de scores la plus élevée, celle de 22,27, suivi des écoles de l'église protestante de la CEPAC avec la moyenne de 22,15.

S'agissant de la performance d'une Sous-Division par rapport à d'autres, le calcul de la valeur de l'ANOVA se résume dans le tableau suivant :

Tableau n° 4 : Tableau croisé des scores moyens au TENAFEP par rapport aux Sous Divisions
ANOVA à 1 facteur

	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Intergroupes	827,678	7	118,240	1,733	,110
Intra-groupes	6549,042	96	68,219		
Total	7376,720	103			

Considérant que la valeur de signification p value est de $0,11 > 0,05$ avec le degré de liberté de (7, 96), cela veut dire que le F calculé n'est pas significatif. Ainsi, nous confirmons l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y a pas de différences significatives entre les moyennes des scores des élèves/écoliers à travers les différentes sous-divisions. En fait, les moyennes de scores des élèves sont homogènes à travers toutes les sous-divisions. Il n'y a donc aucune sous-division plus performante que les autres. Les élèves/écoliers de la Province Educationnelle Nord Kivu II travaillent de la même façon à travers toutes les sous-divisions.

4. Discussion des résultats

Considérant les résultats ci hauts présentés, il ressort les observations suivantes :

4.1. De la répartition de la population scolaire par régime de gestion

L'église Catholique est la plus ancienne dans la province. Elle fut implantée avec l'arrivée de l'homme blanc. Au même moment que les missions s'implantaient, au même moment des écoles étaient construites. Les missionnaires catholiques ont été suivis des missionnaires protestants de la MBS, devenu ce dernier temps la CBCA. Les écoles conventionnées catholiques sont des écoles plus anciennes, des écoles bien construites, ayant un personnel enseignant plus expérimenté, et possédant des matériels didactiques abondants. En conséquence, les écoles catholiques enregistrent plus d'écoliers, suivi des écoles conventionnées CBCA. Quant aux écoles conventionnées de la CEBA, de Kimbanguiste et Islamique, elles ont de plus faibles effectifs d'écoliers dans la province éducationnelle. Car elles ont connu un retard dans l'implantation et la construction d'écoles dans la province. Leurs écoles ne sont pas encore bien construites, moins équipées, avec un personnel enseignant moins expérimenté. Par contre, quant aux écoles privées agréées qui se classent en quatrième position avant certaines écoles conventionnées, c'est à partir des années quatre-vingt-dix qu'il y a eu une explosion des écoles privées. Ces écoles sont venues répondre à un besoin de certains

enfants et de certains parents qui refusent de se conformer aux règlements rigides des écoles conventionnées ; surtout que certains parents ou certains écoliers pratiquent maintenant la foi des églises dites de réveil et fuient les écoles conventionnées.

En comparant les effectifs d'élèves/écoliers dans les différentes écoles conventionnées à travers la province, il ressort après calcul du chi carré que les différentes écoles conventionnées n'accueillent pas les mêmes effectifs. Les effectifs sont répartis disproportionnellement. Ceci confirme notre première hypothèse selon laquelle les écoles gérées par les églises locales du Nord Kivu II n'accueillent pas d'une façon équitable les effectifs d'élèves et écoliers.

Revenant sur la Convention de gestion des Ecoles Nationales (1977), l'article 4 précise que le milieu éducatif des écoles conventionnées est conditionné en premier lieu par la qualité du personnel pédagogique et administratif, à savoir : la moralité publique éprouvée, le respect des personnes, le respect des biens, le respect des règlements, la dignité des hommes et la conscience formée. En outre, l'article 5 de la même convention dispose que le milieu éducatif des écoles conventionnées se caractérise par la qualité du comportement pratique des élèves, en rapport avec les éléments suivants : la moralité (honnêteté aux examens, la discipline en matières de mœurs), l'éducation au respect des personnes et des biens (des règlements et des ordres), la formation de l'esprit familial, du sens national, de la conscience sociale et de la fierté culturelle.

La loi-cadre n°14/004 du 14 Février 2014 de l'enseignement national note, à l'article 34, que l'Etat et ses partenaires s'engagent à lutter contre les discriminations et les inégalités en matière d'éducation. A cet effet, l'Etat arrête des dispositions particulières favorables aux groupes visés à l'article 33 de la présente loi concernant notamment le recrutement, l'organisation scolaire et académique, les méthodes d'enseignement et d'évaluation. L'église catholique étant la première à avoir signé la Convention précitée respecte tant soit peu ses clauses, ce qui lui permet d'être efficace.

4.2. Du taux d'occupation de locaux

Considérant les résultats obtenus dans la province éducationnelle du Nord Kivu II, la classe est occupée en moyenne par 38 écoliers. Les enseignants peuvent bien gérer la discipline en classe et appliquer les méthodes actives et participatives qui sont difficiles à appliquer dans des classes pléthoriques.

Considérant également que, dans les écoles publiques, les enseignants doivent être payés par l'Etat, le service de contrôle de la paie des enseignants en province (SECOPE) exige que les effectifs minima par classe soient de 50 élèves ou même plus. Ainsi, considère-t-il les classes moins pléthoriques comme des classes non viables.

Ce qui rejoint la position de Alain MINGAT (2003) qui accorde une importance à la taille de la classe. Pour lui, la question est également très chargée et souvent assez polémique. En premier lieu, il faut souligner que la question est importante, car le coût unitaire moyen est directement dépendant de la valeur numérique de la taille moyenne des classes. Une formule avec une taille de classe de 60 élèves par classe coûte à peine plus de la moitié de la formule avec seulement 30 élèves dans la classe. Il y a donc des économies considérables à organiser un enseignement dans une classe regroupant davantage d'élèves (et donc des marges de manœuvre très substantielles pour les dépenses autres que celles relatives à la rémunération des enseignants, ou pour augmenter cette même rémunération) ou, symétriquement, des coûts additionnels très élevés à réduire le nombre moyen des élèves par classe.

Les enseignants soulignent toujours qu'il est plus facile et meilleur pour les élèves d'avoir des classes de tailles petites afin de mieux gérer les questions de disciplines et diversifier leur enseignement en fonction des capacités diversifiées des élèves.

Les analyses empiriques fondées sur des enquêtes d'évaluation des élèves (tests standardisés), ou sur la réussite aux examens nationaux dans le contexte africain, sont extraordinairement convergentes pour souligner que l'impact de la taille des classes sur une plage, disons de 30 à 60 élèves (on n'envisage sans doute ni des classes de 15 élèves, financièrement non soutenables, ni des

classes de 100 élèves, difficiles à gérer et souvent physiquement non compatibles avec les salles de classes existantes), est relativement modeste.

4.3. Du taux de promotion moyen

Partant des calculs opérés des données de la cohorte 2010-2011 jusqu'à la fin du cycle primaire, il ressort une certaine variabilité du taux de promotion des écoliers entre les régimes de gestion (église). En fait, le taux de promotion moyen en province est de 87,18 % pour les garçons-filles et de 88,7 %, uniquement pour les filles. Ce taux de promotion moyen indique que le rendement scolaire interne n'est pas mauvais. Les différents taux de promotion dans les différents régimes de gestion tournent autour de 87,18 %, ce qui rassure que le taux de déperdition (redoublement et abandon scolaire) n'est pas aussi catastrophique. Il varie autour de 12 %.

Toutefois, le taux de promotion le plus élevé varie entre 96,83 % pour garçons-filles, et 97,72 %, uniquement pour filles, dans les écoles privées agréées ; le plus faible varie entre 75,37 % pour les garçons-filles et 83,88 % pour les filles, dans les écoles conventionnées protestantes Anglicanes au Congo.

4.4. Du taux d'achèvement du primaire

Au regard des résultats obtenus, les taux d'achèvement varient entre 28,45 % et 62,74 % pour garçons-filles et entre 28,03 % et 64,66 % pour les filles uniquement. La situation est standard dans toute la province. Les écoliers évoluent au cours du cycle avec la possibilité de redoublement répétitif qui favorise la déperdition scolaire. Les analyses ont prouvé que sur 100 écoliers qui commencent le cycle scolaire, seulement 50 peuvent le terminer sans redoublement. C'est seulement dans les écoles privées agréées que le taux d'achèvement du primaire a atteint 82,19 % pour les garçons-filles, et 82,99 % pour les filles uniquement. Autrement dit, les élèves et écoliers évoluant dans les écoles privées connaissent moins de redoublements répétitifs.

Ces résultats corroborent ceux de l'ADEA (2006) pour qui « seuls 60 % des enfants qui entrent à l'école achèvent la scolarité primaire et parmi eux, 50 % ne maîtrisent même pas les acquisitions de base ». Néanmoins, les systèmes éducatifs de nombreux pays du monde sont caractérisés par des acquis d'apprentissage relativement insuffisants et inégaux en langue et en mathématiques, et surtout dans les systèmes éducatifs africains où l'efficacité des systèmes demeure particulièrement faible.

4.5. Des acquis des élèves/écoliers.

Après calcul de la valeur F, il a été constaté que, comme la valeur P value est de 0.000 inférieure à 0.05 ; et que la valeur F calculé est de 4,646, cela prouve que la variance est donc significative au seuil de 5 %. D'où, l'hypothèse nulle est rejetée. C'est dire que les moyennes des scores des élèves de la province éducationnelle du Nord Kivu II ne sont pas homogènes à travers toutes les églises gestionnaires d'écoles. Ainsi, c'est l'hypothèse alternative qui est confirmée. Concrètement, il y a une différence significative des moyennes de scores des élèves de la province éducationnelle du Nord Kivu II.

Après analyse, il ressort que les écoles conventionnées catholiques ont la moyenne la plus élevée (22,27) de la province, suivie de la moyenne des écoles conventionnées protestantes de la CEPAC, avec la moyenne de 22,15.

S'agissant des analyses comparatives de certaines variables des sous-divisions en rapport avec le degré de performance, F calculé donne 1,733. Considérant que la valeur de signification P value est de 0.11, une valeur supérieure à 0.05, avec un degré de liberté de 7, 96, F calculé est significative. Ainsi, l'hypothèse nulle selon laquelle les moyennes de scores des élèves sont homogènes à travers toutes les sous-divisions est confirmée.

La variable sous-division ne parvient pas à expliquer la différence des moyennes des scores des élèves à travers la province éducationnelle. C'est plutôt la variable église gestionnaire qui arrive à manifester cette différence de moyenne des scores. Les élèves de toutes les sous-divisions ont des scores modestement équivalents. Il est difficile de déterminer un élève plus performant que les autres à travers les sous-divisions.

Au regard de l'analyse précédente, l'on remarque que les résultats scolaires en général ne sont pas bons, comparativement aux recherches menées dans certains pays, comme au Burkina Faso où Couliadiati Kielm (2013, p.1) avait constaté que le rendement scolaire est toujours faible à cause de grandes disparités de réussite selon les caractéristiques sociales des élèves et également entre les organisations scolaires qui les reçoivent.

De même, partant des résultats de ces élèves au TENAFEP, résultats qui ne dépassent pas 23 sur 40, alors que les objectifs du forum de Dakar visaient à promouvoir une éducation de qualité, les élèves de la province Nord Kivu II ne sont pas à considérer comme performants vu leur moyenne de cote.

5. Conclusion

Cette étude voulait évaluer le niveau de variation de la qualité de scolarisation des enfants de la province éducationnelle du Nord Kivu II par rapport à la caractéristique de partenaire gestionnaire d'écoles, et surtout les églises. Il était question de repenser l'organisation de l'enseignement primaire en province éducationnelle du Nord Kivu II et de déceler le degré de performance par régime de gestion. D'où ces hypothèses de recherche ont été formulées à l'avance :

- Les écoles des églises locales du Nord Kivu II n'accueillent pas d'une façon équitable les effectifs d'élèves et écoliers.
- Les indicateurs de la qualité de l'enseignement au sein des écoles des églises locales sont significativement égaux à travers les différentes sous-divisions de la province éducationnelle du Nord Kivu II.
- Les écoles conventionnées Catholiques sont plus performantes que les autres écoles de la province éducationnelle à travers toute la province éducationnelle Nord Kivu II.

Après analyse des résultats, il a été remarqué que les écoles de la province n'accueillent pas équitablement des effectifs d'élèves/écoliers. De même, les indicateurs de la qualité de l'enseignement au sein des écoles conventionnées se sont révélés significativement égaux à travers les différentes sous-divisions de la province éducationnelle du Nord Kivu II. En ce sens, l'on a acté que la qualité de l'enseignement au sein des écoles conventionnées est significativement différente à travers toutes les sous-divisions de la province éducationnelle. Après calcul de l'ANOVA, il a été prouvé que les écoles conventionnées catholiques sont plus performantes que les autres écoles à travers la sous-division de BUTEMBO avec une moyenne de 23.62, suivie de la sous-division d'OICHA qui a la moyenne de 23.23, et de la sous-division de BULONGO avec 23.13 comme moyenne.

Tout compte fait, les atouts et opportunités pour organiser une école en province éducationnelle du Nord Kivu II ne sont pas les mêmes. Ainsi, pour harmoniser le système de gestion des écoles conventionnées, les atouts et opportunités doivent être distribués équitablement par toutes les églises signataires de la convention scolaire (frais de fonctionnement alloués aux écoles, mécanisation des enseignants, distribution équitable des manuels scolaires, fonds de construction d'écoles alloués par l'Etat ou les ONGD) afin de fournir un enseignement de qualité et équitable pour tous.

Bibliographie.

1. BRUNO SUCHAUT. (2002). La qualité de l'éducation de base en Afrique francophone : contexte, constat et facteurs efficacité IN EDUCATION DE BASE FONDEMENT D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00103613>.
2. COULIDIATI KIELM. (2013), Les facteurs déterminants de l'efficacité pédagogique des établissements secondaires : une analyse critique de l'échec scolaire au Burkina-Faso.
3. HALLAK, J. (1976), La mise en place de la politique éducative : rôle et méthode de la carte scolaire. Bruxelles, Labor.
4. LEE THANH KHOI, (1971), L'industrie de l'enseignement, Minit, P.U.F ; Paris.
5. MINGAT, A. (2003). Eléments analytiques et factuels pour une politique de la qualité dans le primaire en Afrique subsaharienne dans le contexte de l'Education Pour Tous, ADEA, Grand Baie-Maurice.
6. MINGATA. (2003), L'ampleur des disparités sociales dans l'enseignement primaire en Afrique : sexe, localisation géographique et revenu familial dans le contexte de l'EPT, Document de travail, Région Afrique, Département du développement humain, Banque mondiale, juin.
7. MINGAT, A. et CAROLYN WINTE, 2002, L'éducation pour Tous en 2015. IN FINANCE & DEVELOPPEMENT. Vol.39 n° 1. Mars 2002.
8. NICOLAS REUGE (2004), Mesurer l'avancée vers la scolarité universelle : Note du Pôle, note méthodologique n°1. 9 p. cfr doi. (https://poledakar.iiep.unesco.org/sites/default/files/fields/publication_files/mesurer_lavancement_vers_la_scolarisation_universelle_0.pdf)
9. UNESCO/BREDA. (2005), Education Pour Tous en Afrique : Repères pour l'Action ; Dakar. UNESCO (2008), Rapport mondial de suivi de l'Education pour Tous.
10. UNESCO. (2011), Rapport mondial de suivi de l'Education pour Tous ; aperçu régional Afrique Subsaharienne.
11. ROHEN Daiglepiere (2013), L'enseignement privé en Afrique Subsaharienne : Enjeux, situations et perspectives de partenariats public-privé. AFD.
12. www.performancesgroup.com. L'éducation en Afrique Subsaharienne : Panorama, Problématique et défis.
13. RDC. (2014). La loi-cadre n°14/004 du 11 Février 2014 de l'enseignement national. Kinshasa : Journal Officiel de la RDC.